



La France déboisée et reboisée

Les statuts et les usages de la forêt en France ont profondément évolué depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Dans *La Guerre des Gaules*, Jules César parle de la « Gaule chevelue » pour évoquer la façon dont le territoire était très largement recouvert par la forêt. Jusqu'au bas Moyen âge, la population vit littéralement dans et de la forêt, faisant de ce milieu naturel particulièrement prégnant un élément majeur de l'histoire sociale, économique et culturelle et de l'imaginaire français.

Tout au long du Moyen Âge, la forêt a fait l'objet de précisions juridiques concernant ses usages entre les paysans, les seigneurs et les municipalités, tout en commençant à être de plus en plus exploitée pour le bois, mais aussi à être défrichée afin de permettre l'extension des surfaces agricoles. L'essor progressif des villes, puis de la marine, entre le XV^e et le XVIII^e, s'accompagne d'une intensification de l'exploitation du bois de chauffe et de construction et renforce le processus séculaire de déforestation. Ainsi, Colbert, le grand ministre de Louis XIV, a-t-il développé de véritables politiques et stratégies de la forêt et du bois, afin que la France soit en mesure de construire les navires et les fortifications dont il prévoyait la nécessité sur les décennies et les siècles à venir.

La révolution industrielle, et la nouvelle phase de croissance urbaine, ainsi que l'apparition de l'industrie du papier ne font que renforcer cette dynamique, durant la première moitié du XIX^e, puis, l'apparition du charbon, de l'acier, du pétrole, dans les processus industriels, vont alléger la pression sur les forêts, qui commence alors à se reconstituer lentement.

La seconde moitié du XX^e siècle est marquée par la nouvelle façon qu'a l'État de considérer la forêt, et la gestion des forêts appartenant aux collectivités territoriales, tout en intégrant la notion de protection de la biodiversité forestière. Aujourd'hui, la forêt recouvre 161 000 km² du territoire métropolitain. Aussi, depuis une vingtaine d'années, la forêt française fait-elle l'objet de nombreux travaux pour harmoniser les enjeux de la filière bois avec des formes de gestion durable de ce milieu naturel. Par ailleurs, le plan forestier national (2006-2013) est que la gestion durable, « toutes forêts confondues », couvre « les deux tiers de la surface totale en 2015 ».